

## Inscription pour une admission en 2018

CFC – Apprentissage avec Certificat Fédéral de Capacité

MP1 - Maturité professionnelle intégrée, orientation technique

### Renseignements personnels du/de la candidat-e

\* Veuillez indiquer vos nom et prénom tels qu'ils figurent sur la carte d'identité

Nom : \* \_\_\_\_\_ Prénom : \* \_\_\_\_\_

Nom d'usage éventuel: \_\_\_\_\_ Prénom d'usage éventuel: \_\_\_\_\_

Rue, n° : \_\_\_\_\_ NP + Localité : \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Tél. privé : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine (précis) : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Pays d'origine : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

État civil : \_\_\_\_\_ N° AVS : \_\_\_\_\_

Langue maternelle : \_\_\_\_\_ Autre-s langue-s : \_\_\_\_\_

Permis de séjour :  Oui  Non  
 Si oui, lequel ?  B  C  autres : \_\_\_\_\_

### Filiation ou représentant légal

Veuillez compléter les rubriques ci-dessous même si vous êtes majeur-e

Père  Mère

Père  Mère  Curatelle

Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue, n° : \_\_\_\_\_

Rue, n° : \_\_\_\_\_

NP + Localité : \_\_\_\_\_

NP + Localité : \_\_\_\_\_

Tél. privé : \_\_\_\_\_

Tél. privé : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

Tél. prof. : \_\_\_\_\_

Tél. prof. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**Autorité parentale :** Père  Mère  partagée

Cette partie doit être laissée libre pour codification et enregistrement par l'administration EMF !				
Dossier reçu incomplet Retourné le :	EMF-Industrie	EMF-Industrie	EMF-Industrie	EMF-Informatique
	A	E	P	I

## Choix de la profession / Section EMF-Industrie

**E** — Ecole des Métiers  
Berufsfachschule  
**M** — Fribourg  
**F** — Industrie

Vous pouvez exprimer un 2<sup>e</sup> choix de profession dans cette section. Ce deuxième choix est facultatif et il ne sera pris en compte et proposé que si votre résultat au concours ne vous permet pas d'être engagé dans votre 1<sup>er</sup> choix et qu'il reste des places disponibles dans votre 2<sup>e</sup> choix.

### Choix 1 :

1 seule case à cocher

- Automaticien-ne CFC
- Electronicien-ne CFC
- Polymécanicien-ne CFC

### Choix 2 :

1 seule case à cocher

- Automaticien-ne CFC
- Electronicien-ne CFC
- Polymécanicien-ne CFC

**Langue de formation** : les formations professionnelles ne sont proposées qu'en langue française.

**Promotion** : une fois le temps d'essai réussi (3 mois), la promotion est annuelle.

## Choix de la profession / Section EMF-Informatique

**E** — Ecole des Métiers  
Berufsfachschule  
**M** — Fribourg  
**F** — Informatique

- Informaticien-ne CFC\*, orientation informatique d'entreprise

**Langue de formation** : les formations professionnelles ne sont proposées qu'en langue française.

**Promotion** : une fois le temps d'essai réussi (3 mois), la promotion est annuelle.

## Maturité professionnelle intégrée à l'apprentissage, orientation technique / Section EMF-Maturité

**E** — Ecole des Métiers  
Berufsfachschule  
**M** — Fribourg  
**F** — Maturité professionnelle

**Langue de formation** (un seul choix possible) :

- filière **francophone** pour les cours intégrés de maturité professionnelle en orientation technique
- filière **bilingue (F+D)** pour les cours intégrés de maturité professionnelle en orientation technique

**Promotion** : les apprenti-e-s débutent leur formation et effectuent leur première année en suivant les cours de maturité professionnelle en orientation technique (MP1). Des évaluations successives ont toutefois lieu, officieusement à la mi-semester d'hiver, puis officiellement au terme du 1<sup>er</sup> semestre. La promotion dans le 2<sup>e</sup> semestre est alors acquise ou provisoirement acquise.

Au terme du 2<sup>e</sup> semestre, l'apprenti-e devra être promu-e formellement pour poursuivre en régime MP1 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années. Dans ce cas, si des branches présentent des insuffisances, la promotion en 2<sup>e</sup> année doit faire l'objet d'une décision formelle, en acceptant les conditions de rattrapage qui seront imposées en 2<sup>e</sup>, puis en 3<sup>e</sup> années, au fil des évaluations. En cas d'insuffisances dans les branches, des cours d'appuis obligatoires seront requis le samedi matin.

En cas de non-promotion en régime MP1 en 2<sup>e</sup> année, l'apprenti-e poursuit sa formation eCG – enseignement de culture générale - en régime « CFC », avec un programme adapté en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.

Dans tous les cas, les examens finaux et le travail interdisciplinaire ont lieu en 3<sup>e</sup> année.

## Coûts de la formation et obligations d'entretien de père et mère

La formation professionnelle initiale débute normalement à l'EMF avant l'âge de la majorité et elle se poursuit au-delà de l'âge de 18 ans. Le Code Civil suisse 210 prescrit (articles 276 ss) les obligations d'entretien de père et mère, notamment le fait que ces obligations vont au-delà de l'âge de la majorité si l'enfant n'a pas encore de formation appropriée. On peut considérer qu'une formation professionnelle initiale aboutissant à un CFC est une formation appropriée, même si elle se réalise après une formation gymnasiale. Il revient donc aux parents d'assumer les charges financières afférentes à toute la durée de cette formation. L'EMF considère les parents comme les débiteurs à qui sont adressées toutes les factures émises tout au long de la formation. Le formulaire d'inscription ne peut donc être accepté que si les données de filiation y figurent, complètes et avec les signatures des parents. Les courriers et bulletins de notes leur sont également adressés jusqu'à la majorité. Une fois cette majorité atteinte, les bulletins de notes sont adressés à l'apprenti-e, qui se doit alors de communiquer à ses parents toutes les informations relatives à sa formation. Dans certains cas, l'EMF informe directement les parents et requiert leur approbation formelle, notamment lorsqu'il est question de stages à l'étranger, ce qui peut générer des coûts importants à charge des parents.

## Formations suivies

École primaire à _____	Nbre d'années : _____
Formation secondaire CO à _____ Section : _____	Nbre d'années : _____
Autre école, hors du cycle secondaire normal _____	Nbre d'années : _____

## Documents à joindre à cette demande

- Photocopie-s de vos résultats :
  - notes des 2 derniers semestres
  - ou
  - notes ou évaluations de la dernière année de scolarité pour les candidats hors CO
  - et
  - certificat d'études si la scolarité est terminée
- Et/ou autres certificats (notes ou diplôme du collège, apprentissage, attestation de cours ou d'activité depuis la fin de la scolarité obligatoire)
- Photocopie de l'autorisation de séjour (avec photo) pour les candidats étrangers
- Photo passeport récente avec nom et prénom au dos pour la 1<sup>re</sup> page de ce document
- Résultat du test Basic-check ou Multicheck-technique si déjà effectué individuellement
- Numéro AVS, à demander à la commune de domicile

La demande d'inscription dûment complétée est à renvoyer, accompagnée des documents ci-dessus, à notre adresse :

**EMF – Ecole des Métiers / Berufsfachschule – Fribourg**  
Chemin du Musée 2  
Case postale 41  
1705 Fribourg

## INFORMATIONS ET CONTACTS

☎ 026 305 26 27  
☎ 026 305 26 28  
✉ [info.emf@edufr.ch](mailto:info.emf@edufr.ch)  
[www.emf.ch](http://www.emf.ch)

---

## **Enregistrement des inscriptions du 24 août au 18 novembre 2017**

*Passé ce délai, la procédure d'admission ne pourra être engagée qu'en fonction des places vacantes*

---

Toute correspondance relative aux admissions est envoyée directement au/à la candidat-e.



**Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités et seront retournés !**

- Le/la- représentant-e légal-e et le/la- candidat-e se déclarent d'accord avec la présente inscription et certifient avoir pris connaissance des conditions relatives à l'admission et de la documentation reçue.

Lieu, date : \_\_\_\_\_

Signature du/de la candidat-e \_\_\_\_\_

**Par sa signature, le candidat certifie l'exactitude des informations contenues dans son dossier d'inscription (y compris les annexes).**

Signature des parents ou du représentant légal \_\_\_\_\_

**Par leur signature, les parents (ou le représentant légal) certifient l'exactitude des informations contenues et confirme en avoir pris connaissance de manière détaillée.**